

Lyon, le 25 Avril 1851.

P.C.

Monsieur,

Le Comité provisoire des Ecoles d'Enfants et d'Adultes, tenues par les bons Frères des Ecoles chrétiennes, a l'honneur de vous prier d'assister à l'Assemblée générale qui se tiendra au Palais Saint-Pierre, salle des Cours, lundi prochain, 28 de ce mois, à 6 heures du soir.

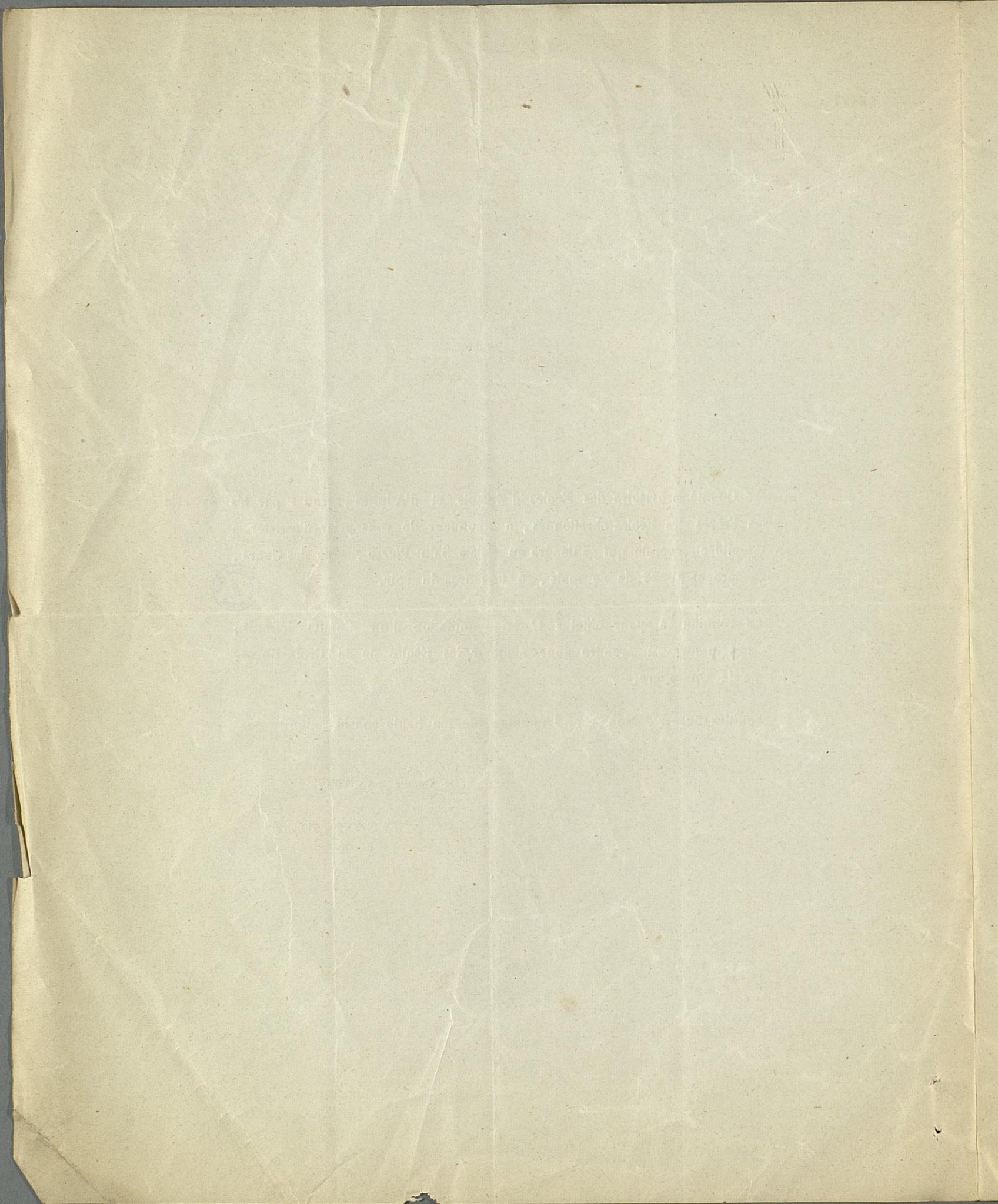


La réunion a pour objet : 1° La nomination d'un Comité définitif ; 2° Les mesures à prendre pour soutenir les Ecoles de la Croix-Rousse et de la Guillotière.

Veillez agréer, Monsieur, l'hommage de ma haute considération.

Pour le Comité provisoire :

VERNE, Notaire.



520

École s. den fa
à G h

